

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique concernant la création d'une zone d'activité dans le bois de Bramard

**De :** Annie MESSANA <annie-messana@orange.fr>

**Date :** 22/05/2022 23:20

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

A l'attention de M. Eric Etienne, Préfet de la Haute-Loire, et de M. Henri de Fontaines, Commissaire-enquêteur.

Messieurs,

Je soussignée, Messana Annie, résidant dans la commune de Saint-Just Malmont depuis 1983, suis défavorable au projet de Zone artisanale du Bois de Bramard, pour les raisons suivantes:

- J'ai choisi de vivre dans cette commune, appréciant la nature, les promenades en forêt...

J'ai voulu que mes enfants, et maintenant mes petits enfants vivent dans un lieu préservé, à l'écart des autoroutes, de la pollution.

- Dans cette période de réchauffement climatique, de pollution de l'air, comment peut-on envisager de couper autant d'arbres dans une forêt ancienne:

Ils sont indispensables aux humains, absorbent le CO2, donnent de l'oxygène, conservent la fraîcheur... rien n'est plus agréable qu'une promenade en forêt en période de canicule!

- Comment ne pas penser à l'impact d'un tel projet sur la faune et la flore de cette zone humide, alors qu'on s'inquiète de la disparition de nombreuses espèces.

- Bétonner les sols a des conséquences sur l'infiltration des eaux de pluie, donc sur la nappe phréatique, et entraîne des inondations.

- La circulation de poids-lourds sur nos routes de "montagnes" est souvent problématique, notamment l'hiver. est-il raisonnable d'envisager une augmentation importante du nombre de camions?

Toutes ces nuisances pour les habitants de notre commune doivent être prises en compte.

Pourquoi ne pas utiliser un terrain déjà bétonné pour réaliser cette zone? Il semble que ceci serait possible dans différentes communes à proximité de la nôtre.

Je vous demande donc, par ce courrier, l'abandon du projet de création d'une zone d'activité dans le bois de Bramard.

En vous priant de prendre attentivement en considération mon point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes salutations distinguées.

A Saint-Just Malmont le 22/05/2022

Annie Messana, 22 chemin de Canaraud, 43240 Saint-Just

Malmont